

TRANSPORT POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023 / 2024

Le montant de la participation familiale s'élève à **120 € par enfant** pour l'année scolaire.

Le paiement devra être joint à la présente inscription pour le 30 juin 2023 dernier délai afin de permettre l'organisation des circuits pour le jour de la rentrée. Paiement en espèces, en chèque à l'ordre du Régisseur communal (ou en CB auprès de la mairie).

M / Mme
 Adresse
 Téléphone :
 Mail :

Souhaite(nt) inscrire au transport scolaire :

Mon enfant
 Né(e) le
 Classe – année scolaire 2023-2024

Mon enfant
 Né(e) le
 Classe – année scolaire 2023-2024

Indiquer votre adresse précise avec lieu-dit, n° dans le lieu-dit et village :

.....

➤ Pour prendre le transport :
 L'enfant doit :

- être âgé **de plus de 3 ans** au 31 décembre de l'année scolaire concernée
- être domicilié à **plus de 3 kilomètres de l'école**

REPLIR LE CADRE CI-DESSOUS POUR OBTENIR LA GRATUITÉ POUR LE 3^{ème} ENFANT TRANSPORTÉ

Nom	Prénom	Classe

Fait à Paimpont, le

SIGNATURE